



# Ecoute vespérale des rapaces nocturnes

Balade nature  
(de 5 à 15 participants)

Sam 18 Avr 2026

19h30 - 22h30

 Belgique  
Mochamps



## Votre Guide

Jérémy Derbeque

Passionné par la photographie depuis sa plus tendre enfance, Jérémie ne compte plus les nombreuses heures passées sur le terrain au contact de la vie sauvage.

## Aperçu

Nous partirons à l'écoute de rapaces nocturnes présents dans la Grande forêt de Saint-Hubert.

Les critères d'identification par le chant seront abordés, ainsi que des explications sur leurs comportements.

## Programme

Nous débiterons la soirée par une petite présentation afin d'apprendre à mieux connaître nos rapaces nocturnes. Nous prendrons ensuite la route pour aller les écouter en forêt.

*Le programme est donné à titre indicatif. Le guide pourra être amené à le modifier en fonction de la météo et afin de profiter au mieux des opportunités.*

## Prix

16 €	par adulte
5 €	par enfant de 12 à 18 ans
0 €	pour les enfants de moins de 12 ans

### Le prix comprend

- L'encadrement

### Le prix ne comprend pas

- Le pique-nique à emporter
- Les collations
- Les boissons
- Les déplacements
- Les dépenses personnelles

## Infos pratiques

### Déplacement(s)

Les participants se rendent au lieu de rendez-vous par leurs propres moyens (lieu de rendez-vous communiqué après inscription, quelques jours avant l'activité en cas de repérage tardif effectué par le guide).

N'hésitez cependant pas à [nous contacter](#) si vous êtes intéressé par du covoiturage.

Sur place, déplacements à pied au départ du lieu de rendez-vous.

### À emporter

Vêtements adaptés à la météo, bonnes chaussures de marche, pique-nique, collations, boissons, lampe frontale avec faisceau rouge si possible.

### Difficulté

Activité sans difficultés particulières.

### À savoir

Les chiens ne sont pas autorisés.

## Nous contacter

Place Communale 20c  
6230 Pont-à-Celles

Tel: +32 (0) 71/84.24.74  
[contact@defi-nature.be](mailto:contact@defi-nature.be)

**Horaires de bureau**  
Du lundi au vendredi: 9h - 17h

Avec le soutien de



Wallonie